

PROJET DE LOI

N° 62

adopté

**SÉNAT**

le 28 avril 1982

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

---

---

# PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification d'une Convention entre la République française et le Royaume du Maroc, relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Sénat : 171 et 277 (1981-1982).

### Article unique.

Est autorisée la ratification de la Convention entre la République française et le Royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire, signée à Rabat le 10 août 1981, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 28 avril 1982.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 171 (1981-1982), Sénat.